D'ÉBATS FÉMINISTES

#94
novembre
2026

• LE BULLETIN DU PLANNING FAMILIAL 69 •



ON NE SE TAIRA PLUS

AVORTEMENT
Cagnotte IVG
délais dépassés

PLAIDOYER
Droit à l'EVARS

MOBILISATION
Solidarité
femmes à la rue

SOMMAIRE

EN DIRECT DU PF 69

p.4 Le CD de rentrée
p.5 Un drag show de soutien
p.7 Défense de l'IVG
p.9 Le Congrès du MFPF
p.12 Un triple anniversaire
p.13 Le Jeu de l'EVARS
p.13 Dans la rue contre les VSS
p.14 Cagnotte IVG délais dépassés

(RE)DÉCOUVERTES

p.22 L'histoire du féminisme
p.23 La Déferlante

C'EST MAINTENANT !

p.15 Accès à l'avortement
p.16 La loi intégrale
p.18 Droit à l'EVARS
p.19 Solidarité femmes à la rue



ONT PARTICIPÉ À CE BULLETIN :

Le CA du PF69, Eliza Ali, Elléa Bird, Jeanne Delafosse, Charlotte Dumas, Martha Gilson, Thomas Gillet, Samuel Ginot, Camille Lassègue, Solène Valette, Christiane Ray

Couverture ©Elléa Bird

70 ANS DE LUTTES, ET C'EST PAS FINI !

Octobre aura été bien rempli au Planning Familial 69 !

Rempli de célébrations, avec les 70 ans du Mouvement, les 15 ans de Super Féministe et les 10 ans du collectif Dynastits. La soirée organisée au CCVA a réuni militant·es historiques et actuel·les autour des luttes pour le droit à là contraception, à l'IVG, au droit à disposer de son corps tout au long de sa vie. Ces luttes-là ne sont pas terminées, comme le prouve la cagnotte IVG hors délais que nous venons de lancer et qui permettra de soutenir les personnes enceintes devant avorter à l'étranger.

Rempli de débats aussi, pour préparer le congrès confédéral, lire et relire les dizaines de textes proposés par les associations départementales, préparer nos interventions pour défendre nos propres textes, tenter de comprendre le nouveau système de vote… Un travail qui débouchera bientôt sur un nouveau projet d'orientation du mouvement pour les quatre années à venir. Quatre années pour défendre nos combats face aux attaques institutionnelles et fascistes, pour réclamer un réel accès aux droits sexuels et reproductifs, via l'EVARS et la défense des financements et services publics, mais aussi pour continuer d'améliorer nos pratiques d'accueil et de lutte.

Rempli de mobilisations enfin, dans tout le pays. Nous saluons le mouvement lycéen qui a entraîné à sa suite de larges pans de la population, syndicats et associations, pour réclamer des meilleurs services publics, l'accès à une scolarité dans des conditions dignes et égalitaires dans tous les territoires, et dénoncer la paupérisation croissante de nombreuses personnes.

En novembre, les mobilisations se poursuivront on l'espère. Le 28 novembre, le Collectif Droits des Femmes 69, inter-organisation dont fait partie le Planning Familial 69, organise la manifestation annuelle contre les violences sexistes et sexuelles. L'occasion de dénoncer haut et fort les manques en termes de prévention, d'information et de prise en charge, à tous les âges et pour tous les milieux. La loi soi-disant "intégrale" a largement rogné sur les propositions ambitieuses de la Coalition Féministe, et son examen à l'Assemblée a encore

appauvri le texte. Résultat, peu de moyens et une réponse en grande partie répressive à un phénomène massif et banalisé.
Le Planning Familial a pourtant développé au cours de sa longue histoire des dispositifs comme l'EVARS et le conseil conjugal et familial, qui mettent au centre la personne et sa capacité à s'autodéterminer, en lui offrant de l'information, de l'écoute et du soutien. Nous continuerons de défendre cette approche d'éducation populaire, à rebours des logiques libérales et autoritaires.

Le CA du PF69

EN DIRECT DU PF 69

LE COLLÈGE DÉPARTEMENTAL DE RENTRÉE



Nous étions une vingtaine de personnes réunies au centre social du Tonkin le samedi 5 septembre pour lancer l'année associative. Le CD a débuté par un brise-glace sous forme de brèves rencontres, pendant lesquelles nous avons été invité·es à mimer notre prénom, inventer une poignée de mains ou encore échanger sur notre activité préférée au Planning.

Nous avons ensuite présenté les différents groupes de travail ouverts pour l'année 2026-2027 : bulletin, réseaux sociaux, lutte contre l'extrême-droite, accès à l'IVG, stratégie financière. Cette rentrée, on en compte deux nouveaux : culture et positions politiques de l'AD 69 ! Leurs objectifs sont respectivement de répondre aux nombreuses sollicitations culturelles que l'on reçoit pour participer à des événements qui contribuent à rendre le Planning visible ; et de poursuivre notre travail sur nos messages-clefs pour les transmettre plus facilement en interne et proposer des sujets à mettre en discussion pour que l'AD prenne position. Nous avons terminé la matinée par un temps de réflexion collectif sur nos stratégies de lutte contre l'extrême-droite.

Après une pause déjeuner bien méritée, nous nous sommes remis·es en jambes avec un energizer très marrant, qui nous a donné l'élan pour travailler 2h sur le Congrès. Le groupe de travail a présenté sa méthodologie de vote sur les textes et obtenu la confiance du groupe pour porter ces décisions au CA confédéral de septembre. Puis des sous-groupes ont lu plus en détails certains textes où la position de l'AD 69 n'était pas très claire, afin de déterminer si nous trouvions ou non des consensus. La journée s'est terminée à 16h, les cerveaux en ébullition après tous ces échanges et paré·es à démarrer l'année du bon pied !

C.D.

UN DRAG SHOW DE SOUTIEN

Fin 2025, alors que le Planning fait part de son inquiétude quant aux financements publics de plus en plus restreints de son activité, Victor Huro, célèbre drag de la région, nous propose d'organiser un drag show en soutien à l'association.

9 mois plus tard, c'est chose faite, avec un show magnifique et plus de 600 euros récoltés pour le Planning Familial du Rhône. La salle de la Médiane était comble pour admirer Métamorphe, Yamacassy, Narssuza, Guiseppe Bel et Talon, Victor Huro et Salangui Devi : humour, danse, chant, lipsync et politique étaient au programme pour les 50 spectateurices ébahi·es devant tant de beauté. Enfin, une tombola avec plus de 25 lots a couronné la soirée, pour le plus grand plaisir de l'assemblée.



Merci encore aux artistes qui ont performé et organisé cette superbe soirée, ainsi qu'aux bénévoles et à la Médiane pour le prêt du lieu.

S.V.





28 SEPTEMBRE : UN RASSEMBLEMENT POUR DÉFENDRE L'IVG

La journée mondiale pour l'avortement a été créée en 1990 en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a lieu chaque année le 28 septembre. À Lyon, le 28 septembre 2026, un rassemblement a réuni entre 150 et 200 personnes, place de la Comédie, pour célébrer cette journée. Le temps était ensoleillé et les réactions des nombreu·ses passant·es plutôt bienveillantes. La prise de parole du collectif des Droits des femmes a permis de faire le point sur l'état de l'IVG dans le monde et d'affirmer que nous devons rester vigilantes.

Prise de parole du PF69 :

En cette journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement, il est fondamental de rappeler que cette lutte est encore d'actualité. Aujourd'hui encore, ici et ailleurs, le droit ou l'accès à l'IVG est attaqué, restreint ou inexistant.

Les chiffres du 2e baromètre de l'IVG en France publié par le Planning Familial parlent d'eux-mêmes : il est de plus en plus difficile d'avoir un accès à l'IVG :

- délai qui dépasse de plus de 7 jours pour avoir accès à un avortement pour 3 femmes sur 4, alors que le délai doit être inférieur à 5 jours
- difficulté d'accès à des services de proximité : fermeture de services, d'hôpitaux, de maternités, fermeture massive de centres de santé sexuelle comme dans la Drôme (plus d'un tiers en 2025)
- des professionnel·les de santé qui, de plus en plus, refusent d'accompagner les femmes en demande d'IVG : une femme sur deux est confrontée à ces refus
- des moyens de prévention et d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS) qui ne sont pas à la hauteur des demandes pour notre association.

La conséquence est que nous ne pouvons pas à répondre à toutes les demandes, des établissements comme des professionnel·les. Malgré la condamnation de l'État français en 2025 en raison de la non-application de la loi de 2001 l'obligeant à mettre en place des séances d'EVARS pour chaque élève de chaque classe d'âge jusqu'à 18 ans, rien ne change : aucun moyen financier supplémentaire n'a été alloué pour répondre à ces besoins. À la veille d'une mobilisation pour la défense des services publics, il nous semble indispensable de réaffirmer notre soutien et la défense de ceux-ci.

Les manques de moyens dans l'éducation et dans la santé ont des impacts immédiats pour les femmes et les minorités de genre que ce soit pour la prévention et l'information ou pour l'accès aux Centres d'IVG hospitaliers de proximité avec la possibilité du choix de la méthode d'IVG.

Il faut stopper les fermetures de maternités et d'hôpitaux de proximité.
Il faut stopper les coupes budgétaires des centres de santé sexuelles et les financer massivement, tout comme l'ensemble des services publics de santé.
Il faut améliorer la formation des médecins en matière d'IVG et de contraception, et mettre fin à la double clause de conscience.

La montée des idées d'extrême droite et réactionnaires dans le monde nous fait encore plus craindre pour l'accès à l'IVG. Nous savons que ce droit sera un des premiers attaqués. La situation politique des États-Unis et de l'Italie, où les droits des femmes et des minorités de genre régressent de manière dramatique, devrait nous alerter.
Ne nous leurrons pas de quelques votes en faveur de la constitutionnalisation de l'IVG, les partis conservateurs et d'extrême droite ne défendent pas réellement la liberté de choix pour les femmes et les minorités de genre. Nous savons qu'une fois au pouvoir, les conservateurs et l'extrême droite ne tarderont pas à revenir en arrière.
Nous rappelons aussi que chaque année, des centaines de femmes cherchent une solution hors des frontières parce qu'elles ont dépassé le délai légal de 14 semaines de grossesse pour avorter.

De nombreuses raisons peuvent expliquer cette situation : fausses règles, traitement qui perturbe le cycle, changement de situation, précarité, violences, ou encore une mauvaise orientation médicale.
Or une IVG dans une clinique en Espagne ou aux Pays-Bas coûte entre 700 et 2000 € selon le stade de la grossesse. Ces frais ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie. À ces tarifs s'ajoutent les coûts de déplacement, mais aussi parfois des frais annexes comme une nuitée d'hôtel sur place, des frais de garde d'enfants ou encore un arrêt de travail.

Certaines femmes peuvent financer elles-mêmes leur départ ou ont un entourage qui peut les soutenir. Pour d'autres, les sommes demandées sont impossibles à trouver. Cette inégalité crée une injustice qui s'ajoute à la difficulté de devoir sortir du territoire pour interrompre sa grossesse.

Aujourd'hui, le 28 septembre 2026, le Planning Familial 69 lance une cagnotte pour permettre une solidarité avec les personnes qui ne peuvent financer leur IVG. L'argent de la cagnotte permettra de payer, selon les situations, tout ou partie des frais.
Nos revendications pour aujourd'hui et demain :
- Des moyens à la hauteur des besoins et le respect de la loi de 2001 pour une éducation à la vie sexuelle et affective de qualité
- L'allongement des délais pour une IVG en France
- Le choix des méthodes d'IVG pour chacun·e
- Des moyens pour la santé, pour des accès à l'IVG de proximité, en ruralité comme dans les quartiers
- Des moyens pour les associations féministes
- La réouverture immédiate de l'ensemble des Centres d'IVG et des centres de santé sexuelle fermés
- La formation et le recrutement massif de professionnel·les de santé pour répondre aux besoins en matière de santé sexuelle et d'IVG
- Un accès digne et égal pour l'ensemble des femmes migrantes (mineures et majeures), à la santé, à la santé sexuelle et reproductive, à l'IVG et à la contraception
- Un financement massif des services publics de la santé pour mettre un terme aux déserts médicaux qui entravent l'accès aux droits et à la santé pour toustes.

Le CA du PF69

LE CONGRÈS DU MFPF

Le 32e Congrès du Planning familial s'est déroulé à Bordeaux du 16 au 18 octobre. Cet événement, organisé tous les 4 ans, réunit l'ensemble du Mouvement pour déterminer nos orientations stratégiques et politiques. Les associations départementales, les fédérations, la confédération et les jeunes militant·es étaient ainsi représentées par 200 personnes, bénévoles ou salariées de leurs structures. La majeure partie du temps était dédiée au vote des 84 textes déposés par le Mouvement : des sujets aussi divers que les relations internationales, l'EVARS, le renouvellement des CA ou encore la prise en charge des violences ont été abordés. Cette année, la méthode de vote au consensus a été expérimentée le vendredi après-midi : celle-ci a finalement été abandonnée au profit du vote majoritaire dès le samedi matin, pour tenir le temps imparti aux échanges. Malgré tout, il était intéressant d'explorer cette manière de



discuter, qui a permis d'amender certains textes et d'en voter une version bonifiée. Les quatre déléguées de l'AD 69 ont planché entre deux sessions sur des prises de parole en défense ou en opposition de certains textes, en collaboration avec d'autres AD. Bravo et merci à elles pour avoir porté les décisions validées au collège départemental du 3 octobre !

Parallèlement à toute cette diplomatie et ces tractations politiques, la fédération Nouvelle Aquitaine avait organisé des temps festifs : repas partagé, chorale féministe, drag show, bougies d'anniversaire… De bons moments pour se retrouver de manière plus informelle et joyeuse. Parmi les autres faits notoires, on retient : l'organisation d'un atelier pancartes en soutien au mouvement lycéen et étudiant, la tenue d'un stand syndical pour faire du lien entre salarié·es ou encore la distribution du "Jeu de l'EVARS" créé par l'AD 69 et illustré par Elléa Bird (et disponible au centre de doc pour les curieu·ses).

En conclusion, on se réjouit que tous les textes proposés par l'AD 69 pour ce Congrès aient été adoptés par le Mouvement ! Nous prévoyons donc de nous investir dans les travaux à venir autour de la délégation de tâches entre professionnel·les médicales et non-médicales, de la primo-prescription d'hormones, de la parentalité pour toustes, de la défense de nos financements publics ou encore de la lutte contre l'extrême-droite. Avis aux intéressé·es !

C.D.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MFPF
26 OCTOBRE 2026

32E CONGRÈS DU PLANNING : LE PLANNING FAMILIAL, UN MOUVEMENT POLITIQUE, FÉMINISTE, D'ÉDUCATION POPULAIRE ET INTERSECTIONNEL

À l'issue de trois jours de débats, le Planning familial sort renforcé de son 32e congrès, moment démocratique fort, au cours duquel près de 250 participant.e.s, rassemblé.e.s à Bordeaux, ont débattu et voté les grandes orientations de notre mouvement féministe et d'éducation populaire pour la séquence 2027-2030.

Ce congrès s'inscrivait aussi dans l'anniversaire des 70 ans du Planning familial : sept décennies de luttes féministes et pour les droits sexuels et reproductifs pour toustes.

Dans ce contexte national et international où les droits sexuels et reproductifs sont menacés, face à la montée de l'extrême droite, face aux attaques des libertés et des droits par des politiques sécuritaires et libérales véhiculant la haine de l'autre, le Planning familial a réaffirmé son positionnement intersectionnel, anti-raciste, décolonial. Il a rappelé son engagement auprès de toutes les personnes minorisées et marginalisées, à travers tous les territoires. Le Planning a voté la poursuite et le renforcement de ses combats notamment pour les droits sexuels comme la contraception, l'avortement, l'EVARS, la PMA pour toustes et les parentalités queers, la démédicalisation, les droits des personnes LGBTQI+ et la lutte contre toutes les formes de violences. L'association a décidé de consolider ses capacités à agir et à réagir face aux attaques, à soutenir et à amplifier ses actions de solidarité internationale, et enfin à s'ouvrir à de nouveaux combats. Ainsi, le Planning familial a voté, entre autres, pour la lutte contre l'adultisme et sa solidarité avec le mouvement enfantiste et pour la décriminalisation du travail du sexe et en soutien aux associations communautaires.

Par ailleurs, le congrès a été l'occasion pour le Planning familial de réfléchir à l'adaptation de son organisation et de ses pratiques aux nouveaux enjeux, et à donner écho à un féminisme militant respectueux de toustes. A l'issue de ce congrès, les militant.e.s du Planning sont fièr.e.s de réaffirmer que notre association est un mouvement politique, féministe, d'éducation populaire et intersectionnel. Et c'est avec l'ensemble des forces féministes et progressistes que nous lutterons.

Le Bureau confédéral du Planning familial



UN TRIPLE ANNIVERSAIRE RÉUSSI !

Vendredi 23 octobre 2026, le Planning Familial 69 a eu le plaisir de fêter un triple anniversaire ! Les 70 ans du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF pour les intimes), les 15 ans des Super Féministes et les 10 ans de Dynastits !





La soirée organisée au CCVA a réuni militant·es historiques et actuel·les, salarié·es et sympathisant·es : plus de 150 personnes pour participer à la vente aux enchères délurée des Dynastits et la vente des mets délicieux de la cantine bénévole de cette formidable soirée. Un grand merci aux Dynastits d'avoir si bien animé cette soirée.

Les personnes arrivées dès 18 heures ont pu visionner un film réalisé en 2006, *Un passé toujours présent*, donnant la parole aux fondatrices du Planning Familial du Rhône.

Et les personnes restées après 22 heures ont pu profiter ou participer à un karaoké d'anthologie. On a hâte de refaire une boum ensemble !

M.G.

• Ce bulletin est maquetté avec les logiciels libres Scribus et Gimp, et conçu sans IA générative.

• Ce bulletin est trimestriel, gratuit et envoyé à tou·tes les adhérent·es.

• Ce bulletin est participatif ! Envoie tes contributions pour le prochain bulletin avant le 15 janvier 2027 à documentation@planningfamilial69.fr

• Publication ISSN : 1776-208

LE JEU DE L'EVARS



Lors de nos interventions collectives auprès de différents publics (jeunes 12-25 ans, en milieu scolaire ou hors scolaire, adultes en grande précarité, personnes en situation de handicap, personnes allophones), nous avons pris conscience du besoin de développer un outil pédagogique inclusif qui engloberait toutes les thématiques de la santé sexuelle, vie affective et relationnelle. Un support qui permettrait l'échange et la réflexion des participant·es lors de nos séances.

Nous avons alors souhaité développer un nouvel outil d'éducation populaire inclusif, plus adapté à notre pratique et aux personnes rencontrées, répondant aux objectifs d'ouvrir et d'animer des espaces d'échanges et de discussion étayés par des supports visuels et des questions qui stimulent la discussion. Un grand merci à Elléa Bird pour les illustrations et à toute l'équipe du PF 69 pour l'investissement.

DANS LA RUE LE 28 NOVEMBRE

La manifestation pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, habituellement autour du 25 novembre, aura lieu

le samedi 28 novembre
RDV à 15h place Bellecour !

Nous réclamons ici et maintenant :

- De réels moyens pérennes pour la prévention des violences faites aux femmes et minorités de genre, et non des discours creux ;
- Que la loi intégrale soit assortie du budget de 3 milliards d'euros pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans toute la société. Que cette loi intègre les mesures de protection spécifiques destinées aux femmes étrangères;
- Un accueil et un accompagnement dignes, sécurisés et facilités pour toutes les personnes victimes de violences intrafamiliales, avec un renforcement du nombre et des budgets pour les structures d'accueil [...]

La suite le jour de la manif !



CAGNOTTE IVG DÉLAIS DÉPASSÉS

Chaque année, des centaines de personnes cherchent une solution hors des frontières parce qu'elles ont dépassé le délai légal de 14 semaines de grossesse pour avorter en France. Or, une IVG dans une clinique en Espagne ou aux Pays-Bas coûte entre 700 et 2000 € selon le stade de la grossesse. Ces frais ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie. A ces tarifs s'ajoutent les coûts de déplacement, mais aussi parfois des frais annexes comme une nuitée d'hôtel sur place, des frais de garde d'enfants ou encore un arrêt de travail.

Certaines personnes peuvent financer elles-mêmes leur départ ou ont un entourage qui peut les soutenir. Pour d'autres, les sommes demandées sont impossibles à trouver. Cette inégalité crée une injustice qui s'ajoute à la difficulté de devoir sortir du territoire pour interrompre sa grossesse. Le Planning Familial 69 lance donc une cagnotte pour permettre une solidarité avec ces personnes qui ne peuvent financer leur IVG. L'argent de la cagnotte permettra de payer, selon les situations, tout ou partie des frais.

Nous continuons à défendre l'allongement des délais français afin que chacun·e puisse trouver une solution sur le territoire, à nous battre pour le droit à l'avortement partout dans le monde, à lutter contre la double clause de conscience et à défendre l'hôpital public.

Vous pouvez donner en suivant le QR code ou en vous rendant sur notre page HelloAsso. Il est également possible de faire un chèque ou de donner en liquide : nos locaux sont situés au 2 rue Lakanal à Villeurbanne.

DEUXIÈME BAROMÈTRE SUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT EN FRANCE

TOUT LE MONDE PARLE D'AVORTEMENT MAIS PERSONNE NE CONNAÎT LA RÉALITÉ DU TERRAIN.

Le droit à l'avortement est dans la Constitution depuis maintenant deux ans. Mais comment se passe réellement l'accès à l'IVG ? Quels sont les obstacles de l'accès à l'avortement ? Constate-t-on une évolution depuis 2 ans ? Quels tabous subsistent au sein de la société française ?

Le Planning familial, acteur majeur de l'accès à l'avortement en France, alerte depuis des années sur les difficultés qui persistent dans l'exercice concret de ce droit. Il agit et se mobilise pour garantir à toutes et tous un accès à l'avortement libre, effectif, sans discrimination, sans pression ni tabou.

En 2024, quelques mois après l'inscription de la liberté de recourir à l'IVG dans la Constitution, le Planning familial publiait la première édition de son Baromètre sur l'accès à l'avortement en France. Deux ans plus tard, nous avons souhaité renouveler cette enquête pour mesurer les évolutions, mais aussi objectiver et documenter les obstacles et les difficultés qui persistent dans l'accès à l'avortement en France.

Ce baromètre a été réalisé par Kantar pour le Planning familial. Kantar a réalisé une étude quantitative qui a été menée en ligne du 18 au 30 juin 2026 auprès de 2 000 personnes, ainsi que d'un échantillon de 339 femmes ayant eu recours à une IVG au cours des cinq dernières années. Elle est complétée par une étude qualitative menée auprès de 11 femmes ayant eu recours à une IVG, interrogées lors d'entretiens individuels du 19 au 31 août 2026.

L'analyse présente dans ce dossier, est complétée des témoignages anonymes enregistrés lors d'appels ou de tchats sur le Numéro Vert National en 2024 et 2025, ainsi que des résultats d'une enquête menée auprès des associations départementales du Planning familial en juin et juillet 2026.

Baromètre téléchargeable sur le site du Planning familial.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MFPF
26 OCTOBRE 2026

POUR UNE LOI INTÉGRALE ET INTERSECTIONNELLE FACE AUX VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE ET FAITES AUX ENFANTS

En 2024, Le Planning familial a rejoint la coalition féministe pour une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, à l'origine de la proposition de loi intégrale débattue à l'Assemblée nationale.

Le Planning familial plaide pour l'adoption de certains articles de cette proposition de loi notamment :

- La protection des enfants victimes de violences sexuelles : la définition de l'inceste, l'intégration des cousin.es dans les auteurs.rices d'inceste, l'imprescriptibilité des crimes sexuels commis sur mineur.es.
- Le repérage des violences faites aux enfants : un entretien annuel obligatoire pour chaque enfant pour repérer les violences. Mais celui-ci doit être fait par des professionnel.les formé.es, être obligatoire et être en complément des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).
- Des organismes de suivi par la création d'une Autorité de lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales et celle d'un observatoire des VSS national et départemental.
- Un meilleur accueil des personnes qui portent plainte pour violences sexuelles.

Malgré les différentes avancées que cette proposition de loi comporte, celle-ci n'est pas réellement intégrale car elle exclut des groupes, renforce la discrimination de certaines communautés, et certaines de ses mesures sont à l'encontre des combats que nous portons.

Ainsi nous sommes opposé.es aux articles visant à renforcer la réponse répressive face aux violences sexistes et sexuelles (VSS). Les mesures répressives n'ont jamais prouvé leur efficacité dans la lutte contre les VSS. La recherche ne montre pas d'effet de l'aggravation des peines sur la prévention des VSS. En revanche, elle montre les effets positifs des mesures de soins et des mesures d'accompagnement social. De plus, il existe de nombreuses réflexions sur l'intérêt des processus de justice transformative, réparatrice ou restaurative, et ce dans une perspective intersectionnelle et de

lutte contre ces violences.
Nous appelons par ailleurs les député·es à voter les amendements pour que cette loi soit réellement protectrice de toustes face aux violences sexistes et sexuelles :
- Pour protéger les travailleurs.ses du sexe : nous demandons la suppression de l'article 25 sur le proxénétisme et la modification de l'article 1, pour que la prostitution soit exclue de la liste des violences sexistes et sexuelles.
- Pour protéger les femmes étrangères vivant en France : les mesures doivent être amendées pour, notamment, reconnaître les violences administratives et garantir l'autonomie économique et l'accès au soin. En l'état, les mesures inscrites dans la PPL sont discriminantes pour les femmes étrangères vivant en France.
Nous exigeons la réintégration des mesures dans la PPL intégrale de la protection des enfants victimes de violences sexuelles comme l'ordonnance de protection provisoire et immédiate pour les enfants qui dénoncent des violences.

Enfin, nous constatons de profonds impensés dans la stratégie de lutte contre les violences sexistes et sexuelles proposée par la PPL Loi intégrale. Pour une loi réellement intégrale face aux violences basées sur le genre et faites aux enfants, nous estimons qu'elle doit intégrer une approche préventive, pour agir en amont et limiter la survenue des violences faites aux femmes et aux enfants :
- En incluant toutes les personnes victimes de ces violences dans une approche intersectionnelle ;
- En pensant et nommant les violences LGBTQI+phobes - par notamment la prévention, par l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ; la formation des professionnel.les ; par la facilitation des démarches administratives ; en rendant effectives les lois condamnant les violences et les discriminations LGBTQIphobes.
- En s'attaquant aux facteurs de vulnérabilité structurels, qui sont déterminants dans la prévention des violences : garantir l'accès au logement et l'accès au soin, lutter contre la précarité
- En investissant dans la prévention et la réelle application de la loi de 2001 pour une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à raison de trois séances par an et par niveau pour toustes les enfants dont celleux en situation de handicap.
- En réfléchissant à la prise en charge des auteur.es de violence.
Il est nécessaire d'amender cette proposition de loi pour qu'elle soit protectrice de toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles. Si

les amendements nécessaires sont adoptés, nous soutiendrons cette proposition de loi. Si ce n'est pas le cas et que la proposition de loi reste discriminante notamment pour les personnes étrangères et les travailleurs.ses du sexe, le Planning familial s'opposera à cette proposition de loi.
Pour finir, nous rappelons un des slogans de la coalition pour une loi intégrale : "Un budget intégral pour une loi intégrale". Nous exigeons que la lutte contre les violences basées sur le genre et faites aux enfants soit mise en oeuvre comme une vraie politique publique avec des moyens à hauteur d'ambitions.

DROIT À L'EVARS



Depuis 2023, le Planning familial fait partie du collectif Droit à l'EVARS aux côtés de nombreuses autres associations. Le collectif est fier de vous présenter sa toute nouvelle campagne de communication.

La campagne s'adresse aux adultes référent·es pour : comprendre ce qu'est réellement l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle ; ce qu'elle enseigne à chaque âge et ce qu'elle apporte au bien-être des enfants ; lutter contre les fausses informations et rappeler la nécessité du rôle des associations.

Les séances d'EVARS ne remplacent ni le rôle des adultes référent·es ni les échanges au sein de la famille : elle les complète, en offrant à chaque enfant un espace pour s'informer, poser ses questions et acquérir des repères communs.

https://droitalevars.fr/

"NOUS EXPULSER DANS CE FROID, C'EST NOUS TUER"



Le témoignage d'Estrella, mère de trois enfants menacée d'expulsion

Début septembre, un tribunal a prononcé l'expulsion de 280 femmes et enfants d'un immeuble situé place de Milan, à Lyon. Deux mois plus tard, les occupant·es sont toujours là. Mais chaque jour, ils et elles vivent dans la crainte de voir arriver la police pour les expulser. En parallèle, ces femmes cherchent du travail, des moyens de régulariser leur situation et descendent dans la rue pour manifester. Tout cela pour garder un toit au-dessus de la tête de leurs enfants.
Le témoignage d'Estrella, une mère de 49 ans avec trois enfants.

De l'Angola à la place de Milan

"*Aujourd'hui, c'est vendredi, on se soulage un peu parce qu'on sait que samedi, dimanche, ils ne viennent pas. Dès qu'on dort la nuit de dimanche pour se réveiller le lundi, on a peur. Donc lorsque cinq heures passent, vous arrivez au moins à huit heures vous dites : Ah, ça y est !*", explique Estrella, assise sur un banc en face du squat.

Estrella est originaire de Cabinda, une province angolaise. Elle raconte avoir fui son pays à la suite d'un conflit familial impliquant son mari, engagé en politique. Elle affirme avoir échappé à trois tentatives de meurtre. Aujourd'hui, elle craint toujours pour sa vie en Angola.
"*S'il y avait une possibilité pour moi de repartir dans mon pays, je repartirais même aujourd'hui. Mais si je repars aujourd'hui, ça veut dire que j'ai signé ma mort*".
Estrella vit avec ses trois enfants. Sa fille, 13 ans, est scolarisée à Lyon. Son fils 18 ans, est en terminale au lycée Monplaisir. Le troisième, leur demi-frère, est arrivé récemment en France. Il ne parle pas encore français et suit des cours de langue à Jean Macé. La famille vivait d'abord dans un foyer à Saint-Étienne. Mais elle a perdu sa place et s'est retrouvée sans logement. Depuis le 6 mars, Estrella et ses enfants occupent un bâtiment appartenant à la Métropole place de Milan, à Lyon.
"*Avant, cet immeuble était abandonné. On l'a nettoyé et remis en état. Maintenant, chacun vit normalement avec ses enfants. Les conditions sont bonnes grâce aux bénévoles. Ils ont réparé les douches, rétabli l'eau et l'électricité.*

On peut maintenant cuisiner sur des plaques électriques".
L'immeuble situé au 25, place de Milan, compte une quarantaine d'appartements. Estrella occupe un studio avec une douche, une cuisine et une véranda. Les familles plus nombreuses disposent de deux ou trois chambres. Selon Estrella, les habitantes viennent des quatre coins du monde : du Nigeria, du Congo, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, d'Algérie, du Maroc…

"Sans papiers, c'est compliqué "

Depuis son arrivée, Estrella n'a pas cessé de chercher un logement stable. Mais ses démarches restent sans résultat.
"*J'ai appelé le 115 pendant deux mois et demi. On me répondait toujours : « Il n'y a pas de place, il n'y a pas de place. » J'ai aussi fait des demandes à l'ALPIL et à l'ASE, mais je suis toujours sans réponse. Le 115 m'a dit qu'il ne s'occupait pas des familles. J'attends toujours*".
Estrella cherche aussi du travail. Mais sans papiers, les possibilités sont limitées. "*J'ai essayé de trouver des heures de ménage sur le Bon Coin, les Indors, mais sans papiers, c'est compliqué. Une fois, une dame m'a appelée et j'ai travaillé quatre heures. Mais depuis, rien*".
Pendant notre entretien, plusieurs femmes rentrent du travail. Certaines ont réussi à trouver quelques heures de ménage. Mais la plupart des habitantes dépendent encore de l'aide des associations et des dons.
"*On reçoit de l'aide des Restos du Cœur, du Secours populaire et de la Métropole. C'est ça qui nous aide à vivre. Des gens nous ont aussi donné des matelas, des vêtements, des réchauds et des frigos*", raconte Estrella.

Se battre pour rester, espérer un avenir

Pour garder leur toit, les habitantes doivent aussi se mobiliser. Elles font partie du collectif *Solidarité entre femmes à la rue* et organisent des manifestations contre leur expulsion. Chaque matin, dès cinq heures, des soutiens et des élu·es viennent devant le bâtiment pour tenter d'empêcher l'expulsion.
"*Même avec ce froid, ils viennent à cinq heures du matin. Le jour où la police est arrivée, ce sont eux qui ont négocié avec elle*", raconte Estrella.
Malgré cette solidarité, la menace d'expulsion pèse toujours sur les habitantes. Pour Estrella, cette incertitude est devenue une source permanente d'angoisse.
"*C'est stressant et c'est pénible. Rester dans l'incertitude, ça nous rend malades. Moi, j'ai un prédiabète, des problèmes de tension et je prends des*

médicaments tous les jours. Mais avec toute cette pression, c'est encore pire".

Quand on lui demande comment elle imagine son avenir, Estrella n'hésite pas à répondre. Elle sait ce qu'elle veut.

"*Mon projet, c'est d'être régularisée, d'avoir ma maison, de construire une vie stable pour mes enfants, explique Estrella. Mais pour l'instant, on a surtout besoin d'un toit, pas forcément ici. S'ils décident de nous reloger ailleurs, on est d'accord. Mais nous expulser dans ce froid, nous laisser dans la rue, c'est nous tuer. Est-ce que vous comprenez ça ?*"

E.A.

Pour soutenir le collectif

Signez la pétition :

https://c.org/mTqzRY42bk

Faites un don pour la place de Milan :

https://www.helloasso.com/associations/soli9/formulaires/71

Et surtout rendez-vous tous les matins à partir de 5h pour vous opposer à l'expulsion !

Suivez les actions sur Instagram et mobilisez-vous : solidaritefemmesalarue69



Reportage photos lors d''un rassemblement devant la Part-Dieu. 200 tentes sont dépliées pour montrer à toustes les conséquences d''une expulsion de la place de Milan : un nouveau campement à Lyon.

Lutte contre toutes les violences :
situation des femmes les plus précaires
26 novembre 19h au CCVA

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le Planning familial du Rhône propose une soirée consacrée aux femmes les plus précaires et les plus invisibilisées, qui subissent à la fois des violences administratives et économiques mais aussi des violences sexistes et sexuelles.

Lors de cette soirée seront présentés des extraits en avant-première d'un documentaire en cours de réalisation sur le collectif des femmes à la rue.

À l'issue de la projection, une table-ronde aura lieu avec le collectif Solidarité femmes à la rue, l'association Au Tambour, des syndicalistes SUD et CGT qui sont professionnelles de l'hébergement d'urgence en lutte.

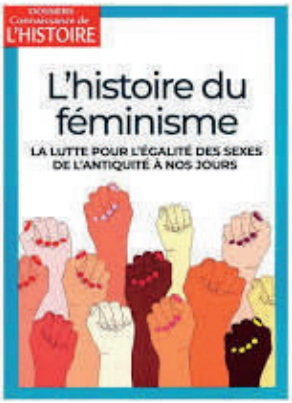

L'HISTOIRE DU FÉMINISME. LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS

Encore une revue sur l'histoire du féminisme ! Mais il y en a déjà tant ! Pourtant celles des dossiers de Connaissance de l'histoire arrive à nous faire parcourir ce long chemin de manière agréable et intéressante.
Dès le début, la chronologie (de 1405 à 2021 !) pose les grandes dates de cette histoire déroulée en courts chapitres. Celui consacré à "La puissance des femmes à l'époque médiévale" nous apprend que les femmes étaient omniprésentes dans la société médiévale et que Jeanne d'Arc n'a pas été la seule "cheffe de guerre" : des cavalières ont participé aux croisades, les chevaleresses montaient et combattaient à cheval.

Au 19e siècle, Clair Démar, journaliste et écrivaine, membre du mouvement saint-simonien, qualifie le mariage de "prostitution de par la loi".

Des femmes inconnues – du moins par l'autrice de cet article ! – sont mises en lumière : Laura Bassi, mathématicienne, Rosalie Julien, autrice du Journal d'une bourgeoise pendant la révolution.
Droits politiques, droit à disposer de son corps, notion de genre, pluralité des féminismes et dissidences, Metoo, etc. Aucun aspect des luttes des femmes n'est passé sous silence. L'ouvage se termine par l'évocation des "sorcières modernes" qui ont toujours été des femmes qui osaient être excitantes, courageuses, agressives, intelligentes, non conformistes, curieuses, indépendantes, libérées sexuellement, révolutionnaires, etc. (*Manifeste du WITCH*, 1968, New York).
Il nous renforce dans notre détermination à être des sorcières modernes !

Dossiers Connaissance de l'histoire, septembre 2026.

C.R.

LA DÉFERLANTE

La Déferlante, "la revue des révolutions féministes" nous entraîne, tous les trimestres, dans le paysage mondial du féminisme. La revue existe depuis une dizaine d'années et aborde dans chaque numéro des sujets variés où chacune peut trouver sa "nourriture" : photos, bandes dessinées, articles de réflexion ou d'information. Ainsi le sommaire du n°5 de mars 2022 évoque la réaction des lesbiennes face aux années SIDA, la relation entre féminisme et femmes de ménage, le rapport entre droits des enfants et droits des femmes, la lutte historique des femmes mayas sous forme de bande dessinée. Si nous nous plongeons dans le numéro de septembre 2026, nous trouverons un dossier sur la désobéissance, une rencontre inédite entre Flavie Flamant et Laure Murat, un témoignage sur le combat des "mères protectrices" face à l'inceste et bien d'autres sujets.





L'intérêt de la revue est qu'elle sait rester "concrète" en évoquant des combats de la vie quotidienne, mais qu'elle ne renonce pas à évoquer "les sujets qui fâchent" comme la chronique "Blanch·es : est-il possible de trahir sa race ?" ou la question du salaire domestique.
La revue paraît tous les trimestres, on a donc largement le temps de s'y plonger, de "savourer" les articles, de se régaler des bandes dessinées, etc. Enfin c'est une compagne idéale pour des semaines et des mois.

C.R.



le planning familial 69

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr • 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

@planningfamilial69

Planning Familial 69

ADHÉRER AU PF69